



## Adresse de la Commission exécutive confédérale aux Organisations de la CGT

Montreuil, le 8 février 2005

V2

La Commission exécutive confédérale, sur la base d'un rapport présenté par Maité Lassalle au nom du Bureau confédéral, a largement débattu de la situation après l'adoption par le CCN de sa contribution au débat public sur les enjeux européens et le traité constitutionnel dans des conditions de validité statutaire incontestables.

Cette contribution, les appréciations qui ont suivi, l'adresse du Secrétaire général aux organisations de la Cgt ont suscité de nombreux débats et commentaires tant à l'intérieur de l'organisation qu'à l'extérieur.

Loin de constituer des éléments de crise, les différences d'appréciation qu'elles révèlent confirment la nécessité d'amplifier les évolutions de la CGT.

A l'issue d'un échange approfondi, la Commission exécutive considère que la contribution votée par le CCN des 2 et 3 février est le bien commun de toute la Cgt. Elle invite les organisations de la CGT à la porter dans son intégralité.

Elle attire l'attention des organisations de la CGT et de leurs responsables pour que l'expression de la CGT ne soit pas utilisée au profit d'initiatives de nature politique qui détourneraient le sens et le caractère syndical de cette contribution à destination des salariés.

La Commission exécutive a commencé à identifier les origines de difficultés rencontrées ces derniers jours :

- le travail préparatoire à la contribution de la Cgt sur les enjeux européens et le Traité constitutionnel aurait nécessité un autre niveau d'engagement de la direction confédérale pour aider les organisations à travailler dans une démarche cohérente et partagée, dès le début du processus ;
- si des efforts incontestables ont été produits par nombre d'organisations pour impliquer les syndiqués dans ce débat, il est aussi évident que nos objectifs en matière de fonctionnement démocratique appellent un renouvellement, de nos méthodes et de nos pratiques, et cela à tous les niveaux de l'organisation, et pour tous les enjeux à venir.

Il faut créer les conditions pour que les syndiqués soient plus et mieux partie prenante des transformations dont la CGT a besoin. Elles doivent lui permettre d'être à la hauteur des attentes formulées par les salariés à son égard. C'est la condition expresse d'une CGT plus forte dans ses capacités à mobiliser et rassembler efficacement dans les luttes, et à gagner des avancées sociales.

C'est pourquoi la Commission exécutive décide de convoquer un prochain CCN (courant mars) afin qu'il ouvre le processus de préparation du 48<sup>ème</sup> Congrès confédéral à l'échéance statutaire en 2006.

Sans anticiper sur ce que devra être son ordre du jour, la Commission exécutive estime nécessaire d'approfondir :

1. La réflexion et les orientations de l'organisation concernant son champ d'intervention, en France, en Europe et dans le monde, au regard de notre finalité de syndicat indépendant ouvert à tous les salariés, au service de tous les salariés pour le progrès social ;
2. Les mesures et dispositions permettant des avancées marquées dans l'exercice d'une pleine démocratie, impliquant tous les syndiqués ;
3. Une évolution des structures, des modes de fonctionnement et du financement des organisations.

De grandes responsabilités nous incombent également, dans le prolongement de la semaine de mobilisation du 17 au 21 janvier et de la puissante journée de manifestations du 5 février.

Face à l'intransigeance gouvernementale et patronale, il est primordial de poursuivre le travail de mobilisation et de rassemblement des salariés sur leurs revendications, dans le privé et le public, quelles que soient les appréciations des uns et des autres sur le traité européen et le référendum.

Dans cet esprit, la Commission exécutive de la CGT affirme sa disponibilité pour débattre d'une nouvelle perspective d'action unitaire interprofessionnelle intégrant le principe d'arrêts de travail et/ou de manifestations dans les prochaines semaines.

Le 8 mars, déjà en préparation, doit être un grand rendez-vous pour la défense des droits des femmes et de l'égalité professionnelle.

La Commission exécutive renouvelle son appel à participer massivement (objectif CGT : 15 000 participants) à la manifestation syndicale, organisée par la CES le 19 mars à Bruxelles, sur la base des revendications définies par tous les syndicats d'Europe : « *Pour l'emploi, de meilleurs emplois, contre la directive Bolkestein et celle sur le temps de travail* ».

La Commission exécutive appelle les organisations à intensifier le plan national de syndicalisation à la CGT qui se traduit déjà par plus de 3 000 adhésions nouvelles recensées en 2005.

Adopté à l'unanimité moins une abstention.